Il a préparé plusieurs amendements à nos règlements, lesquels seront soumis à votre considération.

Bien qu'un certain nombre de plaintes aient été faites l'année dernière, aucune n'a été de nature sérieuse, et le comité s'est efforcé de les régler sans recourir à la rigueur. Je pense qu'il est de haute importance d'adopter des règles spéciales, et je recommanderais l'adoption du code de l'Association Nationale.

Le sujet de l'honoraire d'entrée va sans doute engager votre attention, et vous aurez à décider s'il n'est pas à propos de passer un règlement ayant pour objet de faire payer à tous ceux qui entreront dans l'association, après une certaine date, un honoraire d'admission semblable à ce qui est exigé dans les autres associations d'en-

trepreneurs.

Je regrette d'avoir à vous annoncer la mort de notre 2nd vice-président, Joseph Strong, de St-Thomas, arrivée le 19 novembre, 1884, pendant qu'il se livrait activement aux devoirs de son état. A notre dernière assemblée, il était plein d'espérance de bonheur futur et tout dévoué à ses concitoyens qui le tenaient en grande estime; il s'était rendu cher à tous ceux avec qui il était en rapport par sa conduite énergique et droite et son caractère de parfait gentilhomme; tous ceux qui le connaissaient à St-Thomas lui étaient attachés par les liens d'une chaude amitié, " personne ne le connaissait que pour l'aimer." A la famille affligée de notre frère décédé nous ne pouvons qu'offrir nos sincères condoléances. En apprenant le décès de notre frère Strong, j'ai donr é ordre au secrétaire de notifier tous nos membres résidant à une distance raisonnable, de l'heure des funérailles les priant d'y assister, et je suis heureux de dire qu'un bon nombre d'entre eux se trouvaient présents quand ses restes ont été confiés à la tombe; je suggèrerais maintenant qu'une lettre de condoléance soit préparée et envoyée au nom de l'association à la famille de notre confrère décédé.

Livrons-nous, pendant la session qui s'ouvre présentement, à la considération des questions que l'importance rapidement croissante de l'association nous impose; il faut du système, de la promptitude et de l'harmonie pour la dépêche des affaires qui nous ont rassemblés ici.

Après mûre considération, nous avons cru qu'il était de l'intérêt de l'association d'engager les services du professeur Renouard pour donner une lecture et une démonstration pratique sur un sujet, et nous espérons que cette action obtiendra votre approbation. Si nos efforts pour rendre cette assemblée intéressante et utile aux membres, peuvent rencontrer votre approbation, nos officiers et le comité en seront reconnaissants.

Pour terminer, permettez-moi de vous remercier pour la bienveillance que vous m'avez témoignée et l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant votre premier président, et par dessus tout, je désire remercier tous et chacun en particulier pour l'obligeance, la confiance et le respect dont j'ai été l'objet de la part de tous mes associés, et la coopération bienveillante des membres de tout l'Ontario. Je sens que mon rapport serait incomplet si je ne vous exprimais toute mon appréciation des services que notre digne et estimé secrétaire C. D. Blachford m'a rendus, de même qu'à l'association. Les mots me manquent pour exprimer ce que nous devons à notre digne frère, non-seulement pour l'assistance précieuse qu'il m'a offerte, mais pour la promptitude et l'obligeance avec lesquelles il a répondu à toutes les communications et à toutes les demandes des membres, et l'intelligence dont il a fait preuve dans l'exécution de la charge importante qui lui a été confiée. J'espère que les utiles services qu'il a rendus à l'association seront dûment appréciés par les membres présents.

Le tout respectueusement soumis.

J. B. McINTYRE, président.

Sur motion de MM. D. Hogg, de Perth, et F. L. Harrison, de Strathroy, il est résolu que l'adresse du président soit reque et référée à un comité spécial, pour rapport Elle est référée au comité auquel a été renvoyé le rapport du secrétaire.

M. Patrick Blake, de Détroit, reçoit la bienvenue de l'assemblée, le président lui fait donner un siège sur l'estrade, et en réponse à l'ovation qui lui est faite, dit qu'il espère que l'assemblée ne s'attend pas à un discours de sa part en cette occasion. REGLEMENTS.